



(2) **Appareil ou système de protection destiné à être utilisé en atmosphères explosibles**  
**Directive 94/9/CE**

(1) **ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE**

(3) Numéro de l'attestation d'examen CE de type : **INERIS 02ATEX0084**

(4) Appareil ou système de protection :

**ENTREE DE CABLE SERIE P...**

(Le type est complété par des lettres et des chiffres correspondant aux variantes d'exécution)

(5) Constructeur : **ITALSMEA**

(6) Adresse :  
Via per Cernusco,15  
20060 BUSSERO (MI)  
ITALIE

(7) Cet appareil ou système de protection et toute autre variante acceptable de celui-ci sont décrits dans l'annexe de la présente attestation et dans les documents descriptifs cités dans cette annexe.

(8) L'INERIS, organisme notifié et identifié sous le numéro 0080, conformément à l'article 9 de la Directive du Conseil 94/9/CE du 23 Mars 1994, certifie que cet appareil ou système de protection répond aux Exigences Essentielles de Sécurité et de Santé en ce qui concerne la conception et la construction des appareils et des systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles, décrites en annexe II de la Directive.

Les examens et les essais sont consignés dans le procès-verbal n°15858/02.

(9) Le respect des Exigences Essentielles de Sécurité et de Santé est assuré par :

- la conformité à :

EN 50 014	de juin	1997 + A1 et A2
EN 50 018	de novembre	2000
EN 50 019	de juillet	2000
EN 50 281-1-1	de septembre	1998 + A1

- les solutions spécifiques adoptées par le constructeur pour satisfaire aux Exigences Essentielles de Sécurité et de Santé décrites dans les documents descriptifs.

(10) Le signe X, lorsqu'il est placé à la suite du numéro de l'attestation d'examen CE de type, indique que cet appareil ou système de protection est soumis aux conditions spéciales pour une utilisation sûre, mentionnées dans l'annexe de la présente attestation.

- (11) Cette attestation d'examen CE de type se rapporte uniquement à la conception, aux examens et essais de l'appareil ou système de protection spécifié selon la directive 94/9/CE. D'autres exigences de cette Directive seront imposées à la fabrication et à la fourniture de cet appareil ou système de protection, celles-ci ne sont pas couvertes par cette attestation.
- (12) Le marquage de l'appareillage ou du système de protection devra contenir :

 II 2 GD ou I M2

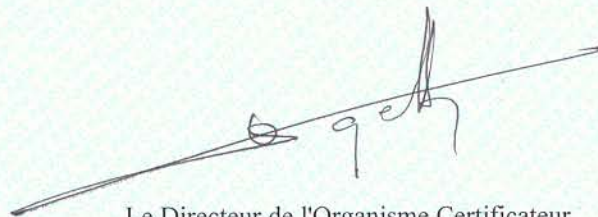
EEx d IIC / EEx e II / EEx d I IP66

Verneuil-en-Halatte, le 2002 12 20



C. PETITFRERE

Ingénieur au Laboratoire de Certification des  
Matériels ATEX



Le Directeur de l'Organisme Certificateur,  
Par délégation  
B. PIQUETTE  
Directeur Adjoint de la Certification



(13)

## ANNEXE

(14) **ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE N° INERIS 02ATEX0084**

(15) **DESCRIPTION DE L'APPAREIL OU SYSTEME DE PROTECTION**

Cette série d'entrées de câbles, protégée par enveloppe antidéflagrante et par sécurité augmentée est prévue avec câbles armés ou non armés.

Entrée de câble simple étanchéité pour câble armé type :  
PNA... ; PSB... ; PAT... ; PSC...

Entrée de câble double étanchéité pour câble armé type :  
PAP... ; PDB...

Entrée de câble simple étanchéité, avec scellement, pour câble armé type :  
PBAX...

Entrée de câble double étanchéité, avec scellement, pour câble armé type :  
PABAX...

Entrée de câble simple étanchéité pour câble non armé type :  
PNS... ; PBS... ; PSF... ; PSM... ; PNT... ; PAC

Entrée de câble double étanchéité pour câble non armé type :  
PND... ; PBD

Entrée de câble simple étanchéité, avec scellement, pour câble non armé type : PMS...

Entrée de câble double étanchéité, avec scellement, pour câble non armé type : PMD...

Les entrées de câbles présentent les degrés de protection IP66 selon EN 60529.

### **PARAMETRES RELATIFS A LA SECURITE**

Ces entrées peuvent être utilisées avec des câbles ayant un diamètre sous armure de 6 mm à 71 mm et un diamètre sur armure de 8 mm à 79 mm.

La gamme des températures ambiantes est : -20°C à 80°C.

### MARQUAGE


Le marquage doit être lisible et indélébile ; il doit comporter les indications suivantes :

**ITALSMEA**

Via Per Cernusco, 15  
20060 Bussero - MI  
ITALIE

P... (\*)

INERIS 02ATEX0084  
(Année de construction)

 II 2 GD EEx d IIC ou EEx e II

ou  I M2 EEx d I

IP66

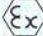
(\*) Le type est complété par des lettres et des chiffres correspondant à la taille et aux variantes d'exécution.

Compte tenu de la forme constructive et des dimensions des entrées de câbles le marquage peut être réduit à :



P... (\*)

INERIS 02ATEX0084

 EEx d IIC ou EEx e II ou EEx d I

(\*) Le type est complété par des lettres et des chiffres correspondant à la taille et aux variantes d'exécution.

L'ensemble du marquage peut être réalisé dans la langue du pays d'utilisation.

L'appareil ou le système de protection doit aussi porter le marquage normalement prévu par les normes de construction qui le concernent.

### EXAMENS ET ESSAIS INDIVIDUELS

Néant.

**(16) DOCUMENTS DESCRIPTIFS**

Le rapport technique est composé des documents cités ci-après, constituant le dossier descriptif de l'appareil, objet de la présente attestation.

- Notice technique TN-01-2001-01 datée et signée du 03.08.2001 (6 pages)
- Instruction 01E03-08 (2 pages) datée et signée du 03.08.2001
- Doc.No.cable glands-01E03-08 (4 pages) daté et signé du 03.08.2001
- Plan n° C01200100 rév.0 daté et signé du 31.08.2001
- Plan n° C01200101 rév.0 daté et signé du 31.08.2001
- Plan n° C01200102 rév.0 daté et signé du 31.08.2001
- Plan n° C01200103 rév.0 daté et signé du 31.08.2001

**(17) CONDITIONS SPECIALES POUR UNE UTILISATION SURE**

Les conditions spéciales sont définies dans la notice d'instruction.

**(18) EXIGENCES ESSENTIELLES DE SECURITE ET DE SANTE**

Le respect des Exigences Essentielles de Sécurité et de Santé est assuré par :

- la conformité aux normes européennes EN 50 014, EN 50 018, EN 50 019 et EN 50 281-1-1.
- l'ensemble des dispositions adoptées par le constructeur et décrites dans les documents descriptifs.